



Pascal Salin, économiste, professeur à Dauphine



Guillaume Cairou, président du Club des entrepreneurs

## NOS EXPERTS SONT FORMELS

# EXIL FISCAL : vite supprimer l'ISF !

35.000 contribuables quittent la France chaque année, dont 500 redevables de l'ISF, une hémorragie ! Il est temps d'agir !



### Comment jugez-vous notre pression fiscale ?

**Guillaume Cairou** : Alors que la stabilité fiscale devrait être une priorité pour chacun de nos décideurs, les impôts semblent à leurs yeux être tel le tonneau des Danaïdes, un puits sans fond dans lequel les entrepreneurs sont jetés avant d'être étranglés. La France a une fiscalité particulièrement élevée par rapport à celle de ses voisins européens. Avec presque 56% de prélèvements obligatoires sur le PIB, c'est tout simplement un record du monde de la pression fiscale parmi les premières puissances mondiales. Et chaque année, la fiscalité en France s'alourdit.

**Eudes Baufreton** : En 2014, le jour de libération des contribuables est tombé le 28 juillet. Les Allemands et les Italiens sont respectivement libé-

rés le 14 juin et le 5 juillet. Avec cet indicateur, Contribuables Associés dénonce de manière permanente l'excès de la dépense publique. Au-delà de ce symbole, rappelons que le Code général des impôts comprend plus de 4.500 articles, il existe plus de 250 impôts et taxes différents et plus de 500 niches fiscales. Une complexité qui remet en cause le consentement à l'impôt. La fiscalité française est devenue tout à fait illisible pour être efficace.

**Pascal Salin\*** : En 2012, plus de 8.000 foyers fiscaux ont payé plus de 100% de leur revenu fiscal de référence de l'année 2011. Près de 12.000 ont été imposés à plus de 75% et près de 10.000 à plus de 85%. Interpellé à ce sujet par des députés de l'opposi-

tion, cette situation a suscité l'ironie du ministre du Budget, ce qui était plutôt malvenu. Même si elle était extrêmement lourde, la fiscalité française a longtemps été considérée comme juste. Ainsi, la droite au pouvoir n'a pas eu le courage de supprimer l'ISF, impôt stupide, inefficace en termes de revenus pour l'État,

et économiquement contre-productif. Aujourd'hui, la question de l'excès de fiscalité est devenue acceptable. Mais cette prise de conscience ne se traduit toujours pas dans les actes. Et une grande partie de l'impôt demeure cachée. Les gens n'ont pas conscience de le payer, tant il est diffus : la CSG est prélevée à la source, de même que les cotisations sociales, ou indirectement, de manière indolore : TVA,

**« LA FISCALITÉ FRANÇAISE EST DEVENUE TOUT À FAIT ILLISIBLE POUR ÊTRE EFFICACE ».**

Eudes Baufreton





Eudes Baufreton, délégué général de Contribuables Associés



Jean-Philippe Delsol, avocat fiscaliste

TIPP ou droits de douane. Et le système mis en œuvre depuis 2012 par le gouvernement est complexe et imprévisible, avec la multiplication des petits impôts spécifiques, l'augmentation d'un taux par-ci et la création d'une exonération ou d'un plafond par-là, entraînant une extraordinaire opacité. Faut-il rappeler que François Hollande se prononçait 2 ans avant la présidentielle pour "une mise à plat de la fiscalité et une drastique simplification"....

**Jean-Philippe Delsol\*\*** : Le problème est qu'en France il y a à la fois des impôts sur les successions très élevés et un impôt annuel sur le patrimoine. Notre pays cumule un impôt sur le patrimoine annuel, l'ISF, au taux supérieur de 1,5% et des droits de succession à un taux qui peut aller jusqu'à 45%. En Allemagne, le seuil d'imposition des successions en ligne directe est à 400.000 € au lieu de 100.000 € en France et le taux d'imposition au-delà varie de 7 à 30% maximum sur une tranche supérieure à... 26 M€ ! En Suisse, il y a un impôt annuel sur la fortune, à un taux généralement de l'ordre de 1%, mais, il n'y a pas d'impôt sur les successions en ligne directe. Il n'y en a pas non plus d'ailleurs au Luxembourg ou au Portugal, et très peu en Belgique...

### Comment mettre fin à l'exil fiscal ?

**Guillaume Cairou** : La concurrence fiscale n'a jamais été aussi exacerbée et l'harmonisation européenne aussi dramatiquement absente. Nous avons

un taux d'impôt sur les sociétés qui est l'un des plus élevés en Europe, alors qu'il a été baissé à 22% en Angleterre.

En 2012, le maire de Londres avait qualifié la politique fiscale française de "pire tyrannie depuis la Révolution de 1789". Aujourd'hui, les entrepreneurs français sont légitimement conduits à considérer ces propos comme parfaitement lucides. Par ailleurs, il faut aussi considérer que plus de 2,8 millions d'emplois sont assurés en France par les filiales d'entreprises étrangères, assurant plus de 40% de nos exportations. Imagine-t-on que ces entreprises étrangères ne comparent pas la situation fiscale de leurs implantations ? Imagine-t-on un

**« TEL LE TONNEAU DES DANAÏDES, LES IMPÔTS RESSEMBLENT À UN PUIT SANS FOND DANS LEQUEL LES ENTREPRENEURS SONT JETÉS AVANT D'ÊTRE ÉTRANGLÉS. »**  
Guillaume Cairou

**« IL EST AFFLIGEANT QUE LA FRANCE SE RETROUVE DANS UNE SITUATION OÙ LES PLUS COURAGEUX ET LES PLUS NOVATEURS N'ONT D'AUTRE SOLUTION QUE LA FUITE. »**  
Pascal Salin

seul instant qu'elles vont continuer à assurer un niveau si important d'emplois en France en étant massivement stigmatisées fiscalement ? Qu'elles vont se laisser étrangler sans étudier une implantation plus avantageuse ?

**Eudes Baufreton** : Le départ de plusieurs personnalités en Belgique ou en Grande-Bretagne est fortement

médiatisé sans qu'à aucun moment les vraies raisons des départs massifs à l'étranger actuellement constatés

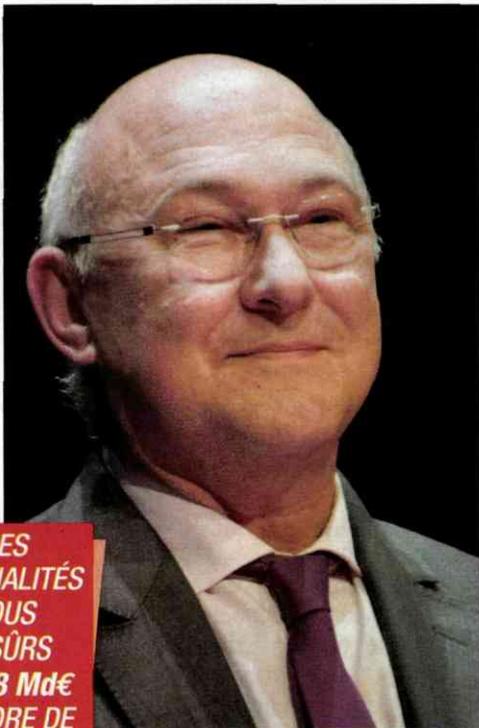
soient clairement mises à jour. Ces départs massifs concernent essentiellement deux groupes de population : les personnes dites "riches" ayant un patrimoine essentiellement privé, c'est-à-dire non professionnel et les jeunes cadres ou entrepreneurs ayant des ambitions financières. La France, qui est l'un des pays d'Europe où la fiscalité

est la plus lourde et l'un des derniers à avoir un ISF, conduit dans nombre de cas, notamment, celui de personnes venant de céder leur entreprise, à chercher des cieux plus cléments. Le départ à l'étranger des entrepreneurs et même de retraités détenteurs de patrimoines significatifs diminue les recettes fiscales, la consommation et l'emploi, notamment, dans le secteur tertiaire, et aggrave la pauvreté en France. Si nos gouvernants ne reviennent pas très vite à la raison, les départs à l'étranger seront alors la seule réponse individuelle réaliste, accélérant à coup sûr le marasme collectif et l'endettement de l'État.

**Pascal Salin** : Un esclave devant donner la plus grande partie de ses forces et de son temps, on ne saurait lui reprocher de n'être pas solidaire de son mauvais maître et de vouloir lui échapper. Pour les nouveaux "esclaves



fiscaux”, l’exil est légitime. On leur reproche un manque de patriotisme, mais au nom de quel patriotisme faudrait-il accepter la spoliation ? Il est affligeant que la France se retrouve dans une situation où les plus courageux et les plus novateurs n’ont d’autre solution que la fuite. Le véritable manque de patriotisme économique est celui des autorités publiques, qui détruisent les êtres humains et la Nation par une fiscalité excessive. Lorsque la démocratie se mue en tyrannie, la résistance devient légitime. Le problème, c’est que l’exil fiscal ne concerne plus



**«AU 25 JUILLET, LES SOMMES RECOUVRÉES EN IMPÔTS ET PÉNALITÉS ATTEIGNENT 1,336 Md€. NOUS SOMMES DONC QUASIMENT SÛRS D’ATTEINDRE L’OBJECTIF DE 1,8 Md€ FIN 2014 ET DE DISPOSER ENCORE DE RECETTES EN 2015».**

Michel Sapin, ministre de l’Économie et des Finances

seulement quelques grosses fortunes, mais une masse de jeunes qui vont construire leur avenir ailleurs. La concurrence fiscale est un instrument puissant pour éviter des impôts excessifs. Au lieu de combattre “l’évasion fiscale”, il n’est peut-être pas de tâche plus urgente à notre époque que de limiter l’oppression fiscale en renforçant la concurrence fiscale.

**Jean-Philippe Delsol** : Ceux qui ont travaillé pour gagner de l’argent et qui ont réussi à épargner sont attentifs à préserver leur patrimoine autant que possible et à le transmettre. L’aspect fiscal n’est pas la seule motivation de ceux qui s’exilent. Ils partent parce qu’ils ne supportent plus d’être montrés du doigt ou tout simplement incompris, ils ne veulent plus être en permanence suspectés par le fisc, par les hommes politiques, par leur voisin... Nous constatons une accélération de ce phénomène. La plupart n’ont pas envie de partir. Ils le font parce qu’ils considèrent qu’ils

n’ont pas d’autre choix s’ils ne veulent pas perdre une grande partie de leur vie de labeur et du fruit de leur succès. De plus en plus de Français partent alors qu’ils sont encore jeunes et qu’ils veulent continuer à travailler à l’étranger, ce qui est nouveau. Pour ceux-là, l’environnement économique est important et il ne s’agit pas pour eux de se retirer dans un paradis fiscal qui ressemblerait à une prison dorée.

**Quelle solution préconisez-vous pour mettre fin à cette hémorragie ?**

**Guillaume Cairou** : L’idée d’un impôt à taux unique, c’est-à-dire d’un taux identique pour tous les contribuables français, accompagnée d’un régime de TVA simplifié, un taux unique pour tous les secteurs, paraît incontournable. Cela permettrait d’éviter d’étouffer nos entreprises et de réduire tant les fraudes à la TVA que les cas de grands groupes

qui déploient chaque jour davantage d’ingéniosité pour ne payer qu’un très faible taux d’impôt par rapport au CA réalisé. Or, en diminuant les impôts de toute nature, le travail dissimulé recule. En stabilisant l’impôt et en le simplifiant, c’est-à-dire en supprimant les milliers de niches fiscales, on encourage l’investissement et la fraude recule car chaque niche est l’occasion d’une fraude. Un impôt à taux unique rapporterait largement autant à l’administration française que le système fiscal actuel, sans induire la moindre pénalisation des ménages les plus pauvres dont nous avons bien conscience qu’il faut les protéger en ces temps difficiles.

**Eudes Baufreton** : Depuis 1999, nous calculons le “jour de libération des contribuables”, à partir de laquelle nos concitoyens cessent de travailler pour l’État. Cette année-là, il tombait le 17 juillet. En 2014, c’était le 28. Les Allemands et les Italiens sont respectivement libérés le 14 juin et le 5 juillet. En 15 ans, la dépense publique est passée de 52,6 à 56,7% du produit intérieur brut. Il ne faut pas oublier que les dépenses de l’État ne sont financées que par nos impôts et par la dette, et ce, en constante augmentation pour des prestations qui diminuent. Chaque Français travaille 9 jours par an pour rembourser les intérêts de la dette, chaque enfant naît dans notre pays avec une dette de 30.000 €. La seule solution, c’est de réduire les dépenses

publiques, parce que trop de dépenses publiques, c’est trop d’impôt.

**Pascal Salin** : Le recours à l’impôt pour financer des dépenses publiques conduit à une double destruction de richesses par rapport à ce qui se passerait si l’on avait plutôt recours au contrat libre et à la liberté d’entreprendre. En effet, ceux qui paient

**«POUR LES NOUVEAUX “ESCLAVES FISCAUX”, L’EXIL EST LÉGITIME. AU NOM DE QUEL PATRIOTISME FAUDRAIT-IL ACCEPTER LA SPOLIATION ?».**

Pascal Salin



**«LES PATRONS SONT FATIGUÉS  
DES CONTRÔLES FISCAUX ET  
SOCIAUX À RÉPÉTITION DONT ILS  
SONT L'OBJET».**

Jean-Philippe Delsol

L'impôt sont incités à faire moins d'efforts – de travail, d'innovation, d'épargne ou d'investissement. Mais, par ailleurs, ceux qui bénéficient des largesses étatiques sont aussi moins incités à faire des efforts puisqu'ils peuvent obtenir gratuitement – ou presque gratuitement – ce qu'ils désirent et qu'ils ne pourraient normalement obtenir que par le travail et l'effort. L'impôt est aujourd'hui concentré sur peu de personnes, car il est aisé de trouver une majorité pour brimer une minorité ! La justification de la progressivité de l'impôt vient de là : on prétend agir pour la justice fiscale, alors qu'on ne fait qu'aggraver le vice intime du mythe du consentement à l'impôt. Pour qu'un entrepreneur mette en œuvre une innovation et accepte de prendre en charge les risques correspondants, il faut qu'il puisse espérer une rémunération satisfaisante dans le cas où ses projets réussissent. Et donc ne pas confisquer totalement ou presque son profit, s'il en dégage un. Et il faut faciliter la constitution d'épargne, pour financier la croissance.

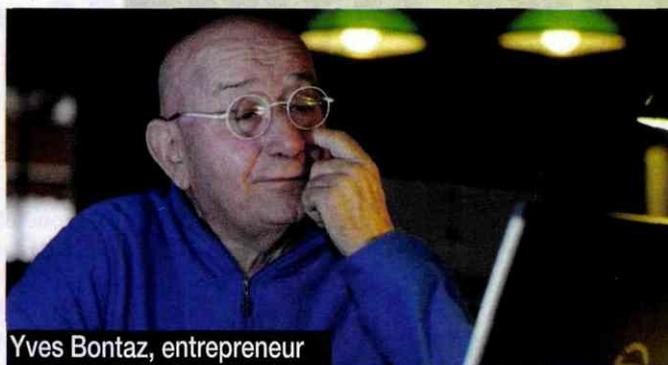
**Jean-Philippe Delsol** : Il faut revenir à une fiscalité plus juste. Il faut choisir entre ISF et droits de succession. Il faut réduire la progressivité de l'impôt sur le revenu, il faudrait même aller jusqu'à instituer un impôt proportionnel, ce que les Anglo-Saxons appellent la flat tax qui marche très bien dans une trentaine de pays, notamment dans les anciens pays de l'Est de l'Europe. Il faut surtout œuvrer pour que l'entreprise et les entrepreneurs soient valorisés. Et il faudrait aussi que l'administration ne soit plus toute puissante. Les patrons sont fatigués des contrôles

## Évasion fiscale : Yves Bontaz, l'entrepreneur qui tire la sonnette d'alarme

**Q**uand Michel Sapin annonce que, « du fait de l'amélioration de la coopération avec la Suisse, la question de la fraude fiscale appartiendra largement au passé d'ici 2 ans », Yves Bontaz, entrepreneur savoyard ayant créé un géant de

fraudeurs fiscaux, eux, ont eu le temps en 3 ans de transférer leur argent sous d'autres cieux... le plus souvent à la demande des banques suisses elles-mêmes. Par ailleurs, la prescription en délai est souvent dépassée sur l'origine de l'argent (avant 2006), la rectification ne

les gens et les amener, comme des moutons de Panurge, à se dénoncer alors qu'ils sont de simples citoyens travailleurs qui avaient mis de l'argent de côté. Et il faut quand même rappeler que la liberté individuelle existe et avoir un compte à l'étranger, par exemple en Suisse, est légal, à condition, évidemment, que les intérêts soient déclarés en France.



Yves Bontaz, entrepreneur

la sous-traitance auto employant plusieurs milliers de salariés, pointe l'injustice de l'action des services fiscaux et le danger pour l'économie.

En quoi considérez-vous que les déclarations du ministre sur l'efficacité de la chasse aux exilés fiscaux ne reflètent pas la réalité ?

**Yves Bontaz** : *Le fisc aujourd'hui s'attaque aux petits contribuables, qui avaient par sécurité placé en Suisse un peu d'argent, souvent moins de 500.000 €. Les grands*

porte que sur les intérêts, de l'ordre de 1%. D'ailleurs, le montant rapporté par la "cellule spéciale" du Trésor public n'est pas supérieur à celui d'un contrôle classique.

Quelle est selon vous la stratégie du gouvernement avec ces annonces ?

**YB** : *L'État sème la peur ! Ainsi, le pauvre contribuable a peur de la prison, de la ruine... les chiffres communiqués dans les médias étant énormes... et très faux ! C'est de l'intox pour affoler*

Pourquoi jugez-vous que la politique fiscale actuelle est un danger pour notre économie ?  
**YB** : *Le gouvernement n'a pas conscience de s'attaquer au cœur des entrepreneurs, avec un acharnement fiscal d'une administration zélée et sûre de son bon droit. La croissance restera à 0% et le chômage augmentera en raison de cet acharnement fiscal. Personnellement, depuis des perquisitions dans mes usines et à mon domicile principal, j'ai investi à l'étranger plutôt qu'en France et je pense même à un départ total du pays. Il y a 3 ans, mes entreprises employaient 1.500 personnes en France et 300 dans le monde. Aujourd'hui, nous avons 3.000 salariés dans le monde... et 300 en France.*

fiscaux et sociaux à répétition dont ils sont l'objet. Ils sont écœurés de la suspicion permanente dont fait preuve trop souvent le fisc à leur égard. Les agents de l'administration fiscale sont payés pour envoyer des redressements souvent très exagérés. Les contri-

buables doivent, eux, payer pour se défendre.

Propos recueillis par Pascal Rosier

\*Pascal Salin est l'auteur de "La tyrannie fiscale", Éditions Odile Jacob

\*\*Jean-Philippe Delsol est l'auteur de "Pourquoi je vais quitter la France : histoires d'exilés fiscaux", Éditions Talamis

